

**Procès-verbal de la
156^e Assemblée générale ordinaire,
sécurisée et inscrite sur la blockchain,
tenue le lundi 12 avril 2021
en halle 7 de Palexpo, dans le studio Appia,
et diffusée sur Zoom.**



Personnes présentes physiquement : Gilles RUFENACHT, Laurence DE LA SERNA, Olivier DUNANT, Vincent SUBILIA

Laurence DE LA SERNA, présidente de la CCIG, souhaite la bienvenue aux participants et regrette que celle-ci doive se dérouler à nouveau sous format digital.

Elle souligne à quel point la crise du Covid -19 a apporté son lot de difficultés et fait de cette année l'une des pires jamais traversées, pour le monde économique bien sûr, mais aussi et surtout sur les plans sanitaire et humain. Toutes les entreprises ne sont pas égales face à la crise, que ce soit du fait de son impact direct ou des remèdes déployés. Elle relève que la Chambre n'a pas ménagé ses efforts pour apporter son soutien sans relâche aux entrepreneurs du canton ; 2020 a été l'année de la consolidation et du développement.

Il s'agit d'abord de la consolidation de la gouvernance. La présidente rappelle l'adoption des nouveaux Statuts en 2019, qui ont institué, au travers du Conseil économique, des groupes de réflexion, sources de propositions qui alimentent ses services. En outre, les règlements d'organisation dont elle s'est dotée garantissent une gouvernance transparente, dont la composition est représentative de tous les secteurs économiques.

2020 a été une année de développement aussi car, malgré la situation qui a nécessité la mise en place de plusieurs nouveaux services, la Chambre a réussi à lancer comme prévu une place de marché digitale, ainsi que le Cercle de la Chambre, un club de dirigeants d'entreprises membres désireux d'intensifier le networking autour d'événements et de conférences pointues.

La présidente remarque qu'on célèbre cette année les 50 ans du vote des femmes au plan fédéral, un droit de vote qui a constitué un tournant pour la démocratie suisse. Elle-même a l'honneur d'être la première femme à présider la Chambre institution depuis sa création. Mais, surtout, elle relève que les femmes sont désormais plus nombreuses au sein du Conseil économique et que plusieurs générations s'y côtoient désormais.

Le travail amorcé par la CCIG en matière de durabilité - que ce soit pour elle-même ou pour aider ses Membres à intégrer dans leurs processus les trois dimensions, économiques, sociales et environnementales - sera poursuivi avec détermination.

Répondant à sa mission première, la CCIG agira plus que jamais pour des conditions cadres favorables et pragmatiques, dans un monde qui n'est pas toujours idéal mais où des choix gagnants pour le plus grand nombre des citoyens doivent s'opérer.

Dans cette lancée, la réflexion entamée dès 2019 sur la manière de penser la croissance aujourd'hui, dont les Membres ont pu prendre connaissance au fil des mois notamment au travers de différents articles dans le CCIGinfo, a donné lieu à la publication d'une importante étude. Celle-ci va, sans aucun doute, marquer une avancée dans la compréhension et l'appréhension, au sens étymologique, du développement économique. Avec détermination, rigueur mais agilité, la Chambre va poursuivre son action en faveur d'une prospérité pérenne et concrète.

La présidente termine son message en commentant la prise de position du Comité relativement au deuxième tour de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat qui a suscité des interrogations, voire le désaccord de certains de nos Membres. Elle relève toutefois que beaucoup de félicitations ont été reçues.

C'est un vote utile qui a été préconisé, soutenant le candidat de l'économie qui a obtenu le plus grand nombre de voix au premier tour. Le Comité a pris cette décision courageuse sans considération de politique partisane et parce qu'il souhaitait conserver une majorité de droite, de l'économie libérale au Conseil d'Etat, dans le but de préserver justement les intérêts des entreprises dans une situation conjoncturelle très préoccupante.

Un résultat différent est sorti des urnes et la CCIG en a pris acte. Elle collaborera avec la nouvelle Conseillère d'Etat d'une manière qui se voudra très constructive, dans l'intérêt de

l'ensemble de la collectivité. En effet, la CCIG se fera naturellement le relais des besoins et préoccupations du terrain, tels qu'exprimés par ses 2'400 entreprises membres. La présidente termine en rappelant que c'est d'ailleurs dans ce but que la Chambre été créée il y a 156 ans.

Avant de passer à la partie statutaire, pour s'assurer que tout le monde ait bien compris comment allait fonctionner le vote en ligne, Laurence DE LA SERNA invite les participants à répondre à la question test.

« Avez-vous passé une bonne journée ? » (Oui / Non / Abstention)

1) Ouverture de l'Assemblée par la présidente de la Chambre

Présidence : Laurence DE LA SERNA, présidente de la CCIG

La présidente déclare ouverte la 156e Assemblée générale de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève et constate qu'elle a été régulièrement convoquée dans le délai légalement imparti. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2) Procès-verbal de l'Assemblée générale du 20 avril 2020

Le procès-verbal du **20 avril 2020** a été, comme annoncé, mis à la disposition des Membres sur le site internet de la CCIG. Il est approuvé sans modification.

3) Rapport d'activité de la Direction

Présenté par Vincent SUBILIA, directeur général

Après les salutations d'usage, Vincent Subilia entame son rapport en rappelant que les votes lors de cette AG seront sécurisés grâce à la blockchain. Malgré le déroulement en ligne, la CCIG a souhaité offrir à ses Membres une expérience immersive, depuis le studio Appia, au cœur de Palexpo, qui permet de bénéficier d'un panorama hors normes. La CCIG témoigne ainsi de son soutien aux acteurs de l'accueil, durement affectés par la crise puisque cet outil leur est destiné. Vincent Subilia remercie Appia et Skynight.

Soutien aux entreprises

Il poursuit son rapport d'activités en rappelant à quel point l'année 2020 fut dense et intense. Elle a vu la montée en puissance de la Chambre se concrétiser, à un rythme soutenu en dépit de la pandémie, grâce à des équipes investies, motivées et soudées, et avec le soutien de des organes de gouvernance : présidence, Comité et Conseil économique.

La pandémie a représenté un changement de paradigme qui aura profondément modifié le cours de nos existences et aussi le rythme des activités de la CCIG. Celle-ci a été de tous les combats. Dès le 16 mars 2020, elle a répondu présent en mettant sur pied une cellule de crise composée de collaborateurs engagés et spécialisés pour répondre aux questions des Membres.

La CCIG a décliné ses actions en deux axes. Sur le front politique d'abord, la CCIG a en particulier œuvré afin que les aides économiques répondent autant que possible aux préjudices causés par les restrictions sanitaires. Fidèle à son engagement, elle a plaidé la cause des entrepreneurs : RHT (assouplissement des conditions d'accès et prolongation) ; une participation aux charges fixes et patronales ; APG et, enfin, cas de rigueur. A côté de cela, la CCIG a maintes fois souhaité l'ouverture des commerces. Cet appel s'est doublé d'une volonté de renforcer leur digitalisation, notamment au travers d'un partenariat avec Genève Avenue et l'Etat de Genève.

Second axe : les services concrets aux Membres. Outre la cellule Covid et la page internet dédiée, consultée des milliers de fois, la Chambre a participé à la mise sur pied d'une cellule d'accompagnement au déconfinement, dite CADRE. Elle a été au côté des HUG, des cliniques

privées et de l'EPFL pour mener des études sérologiques. Elle a posé les jalons avec son partenaire m3 Sanitrade d'une campagne de dépistage en entreprise.

Et, enfin, parce qu'il est important de penser au monde de demain, elle a élaboré un manifeste pour la relance.

Dans les premières semaines de la crise, la CCIG a également œuvré, aux côtés de nombreux bénévoles, pour livrer du matériel médical de protection qui faisait défaut aux institutions hospitalière et aux faïtières des pharmaciens de plusieurs cantons, grâce à un pont aérien orchestré avec la Chambre de commerce Suisse-Chine.

Au cours de cette année inédite, en plus des activités déployées spécifiquement en lien avec la pandémie, la CCIG a veillé à poursuivre ses activités ordinaires.

Au plan macroéconomique

Afin de conserver une fiscalité attractive et non confiscatoire, la CCIG a répondu à deux consultations sur le sujet : la première sur la réforme de l'impôt anticipé, la seconde sur la réévaluation du parc immobilier (essentiellement villas et PPE).

L'année 2020 a été dramatique pour le secteur aérien, durement touché par les restrictions de voyages imposées afin de lutter contre la pandémie de coronavirus. De plus, le secteur est confronté à d'autres défis, notamment liés aux interrogations, toujours plus vives, portant sur la croissance et les enjeux écologiques. En octobre, la CCIG a répondu à la procédure de consultation cantonale sur l'avant-projet de mise en œuvre de l'initiative populaire cantonale 163 « Pour un pilotage démocratique de l'Aéroport international de Genève (LAIG) », votée par le peuple le 24 novembre 2019. Dans ce contexte tendu, la CCIG a fédéré diverses associations économiques en soutien à l'aéroport.

Sur terre, la CCIG avait vivement réagi, au printemps dernier, lorsque les autorités cantonales ont mis en place, sans aucune concertation préalable, des aménagements cyclables dits temporaires, présentés comme provisoires. Cela ne l'a pas empêchée, par le biais du GTE, de participer à une étude prospective complète afin de proposer un réseau cyclable alternatif pour Genève, aménageant pas moins de 29 kilomètres de pistes cyclables et 16 de bandes cyclables supplémentaires, ce qui augmenterait de plus de 125 % les itinéraires actuels.

Joignant le geste à la parole, la CCIG a été la première entité privée à conclure un partenariat avec Donkey Republic et Genève Roule dans le cadre du VéloPartage pour sponsoriser dix vélos en libre-service, qui rouleront pendant une année en portant les couleurs de la CCIG. Une station de dépôt et de collecte, Boulevard du Théâtre, située à quelques mètres de la Maison de l'Économie, a également été mise en place. Ce partenariat permet également à la CCIG d'encourager la mobilité douce auprès de ses collaborateurs, dans le cadre d'un plan de mobilité.

A l'échelon fédéral, la CCIG a soutenu la loi sur l'approvisionnement en gaz, qui vient renforcer la sécurité juridique dans le marché du gaz en Suisse et prévoit des règles liées à l'ouverture des marchés. S'agissant de la révision de la loi sur l'énergie, la CCIG a émis un certain nombre de réserves. En effet, elle soutient la transition du système de rétribution de l'injection vers les contributions d'investissement mais estime qu'il serait préférable d'abandonner, à terme, toute distorsion du marché.

Au niveau cantonal, la CCIG participe à des discussions dans le cadre de la Commission cantonale pour les questions énergétiques où elle siège. La CCIG a ainsi répondu à la consultation menée par le Département du territoire au sujet du Plan directeur de l'énergie 2020-2030 adopté par le Conseil d'Etat en décembre 2020.

Globalement, la CCIG a confirmé la volonté des entreprises de mener des actions pour concrétiser le virage énergétique.

Grâce à une campagne active de la CCIG, menée en collaboration avec les associations économiques, les citoyens genevois ont confirmé leur soutien aux Accords bilatéraux et refusé l'initiative de résiliation.

Le concours de la CCIG dans la campagne menée par les associations économiques sur l'initiative « Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement » a contribué à son refus.

La CCIG regrette toutefois que la population ne l'ait pas suivie sur deux objets : les initiatives « zéro pertes » et « 23 francs, c'est un minimum ».

Au plan microéconomique

Vincent Subilia passe ensuite au rappel des activités que la CCIG a déployées spécifiquement pour ses Membres.

En premier lieu, chaque Membre a reçu une carte qui lui donne accès, grâce au code QR apposé au dos, à la Place de marché de la CCIG. Celle-ci est une vitrine virtuelle, alimentée quotidiennement en offres par les Membres. Elle est également accessible par l'application développée par la CCIG, marquant ainsi le virage 4.0 de la CCIG.

Le commerce international est l'un des principaux facteurs de différenciation de la CCIG. A la faveur d'un partenariat conclu avec la Haute école de gestion de Genève (HEG), les entreprises membres de la CCIG peuvent bénéficier d'un accompagnement leur permettant d'aller gagner des parts de marché en dehors des frontières, grâce au service Export+.

Parmi les développements de 2020 figure Le Cercle de la Chambre. Certes, les activités de la Chambre s'adressent d'abord aux personnes morales. Mais il a paru indispensable que le dialogue, fût-il digital ou masqué, puisse se faire entre dirigeants d'entreprise. Ce Cercle propose donc des activités et un lieu dédié aux chefs d'entreprise, au 4^e étage de la Maison de l'économie, le nouvel Espace 4.4.

Dans cette même veine, la Chambre a mis en exergue celles et ceux qui portent l'économie genevoise en lançant la campagne « Nos entreprises, notre avenir ». Au travers de portraits de patrons, il s'agit de montrer que les entreprises genevoises ne sont pas des entités désincarnées mais que, au contraire, leurs dirigeants partagent des préoccupations communes à chacun. La campagne a pris la forme de témoignages d'entrepreneurs, déclinés sous forme de vidéos, d'affichage sur les TPG, d'annonces dans la presse et d'une présence appuyée sur les réseaux sociaux. Un site internet dédié, www.nosentreprisesnotreavenir.ch, est alimenté au fur et à mesure de nouveaux contenus, notamment de faits et chiffres sur le tissu économique genevois. Cette campagne vient apporter une démonstration simple : ceux qui créent de la valeur sont nos entreprises et la CCIG tient à témoigner de sa reconnaissance. Vincent Subilia appelle tous les Membres qui le souhaitent à participer à cette campagne.

Sur une note internationale et positive, car elle viendra alimenter un secteur en difficulté, Vincent Subilia rappelle ensuite que la CCIG a été désignée par la Fédération mondiale des Chambres de commerce, où il représente la Suisse, et la Chambre de commerce internationale - qui vient d'ouvrir un bureau en Suisse domicilié à la Maison de l'économie - pour organiser le Congrès mondial des Chambres de commerce en juin 2023 à Genève. Obtenu de haute lutte, ce congrès réunit tous les deux ans quelque 3000 délégués issus d'une centaine de pays. La candidature de Genève a été préparée et défendue par la CCIG, avec l'appui de Genève Tourisme & Congrès.

Enfin, en soutien à la Ville de Genève, la CCIG a contribué à l'illumination du sapin de Noël – haut de 14 mètres – de la place du Molard.

Au-delà de ses activités macro et micro-économiques, la Chambre c'est aussi un lieu de rencontres. La pandémie a joué un rôle d'accélérateur de la transformation digitale car sur la centaine d'événements que la Chambre organise habituellement une grande partie s'est retrouvée transposée en ligne. Les Grands Prix de l'économie, seuls, ont pu se dérouler en présentiel, au BFM, consacrant leur montée en gamme. L'Événement économique, quant à lui, a

eu lieu en streaming depuis le Campus Biotech, sur le thème de l'Etude économique « Les sciences de la vie, un secteur économique méconnu ».

Les vecteurs de communication de la Chambre se sont en outre enrichis des émissions hebdomadaires « Parlons économie » sur Radio Lac, qui rejoint, en matière d'audiovisuel, l'émission # Le Monde de Demain sur Léman bleu, que la CCIG supervise avec ses partenaires dans le cadre des activités de l'association Industrie-Genève.

Après avoir ainsi dressé le bilan d'une année marathon, Vincent Subilia passe aux nouveautés qui viennent renforcer la proposition de valeur de la CCIG. Ainsi, ce matin, devant les médias, la CCIG a dévoilé la vaste étude qu'elle a lancé, en 2019 déjà, sous le pilotage d'un comité scientifique, intitulée « Le bien-être durable. Quelle croissance pour Genève ? ». S'interroger sans tabou sur la croissance fait partie des missions de la Chambre. Ce type d'étude est une première et montre que les entreprises ont une appétence certaine pour les actions de développement durable.

Au cœur des axes stratégiques de la Chambre se trouve l'innovation mais aussi le développement durable. Par souci de porter un message d'exemplarité, la Chambre se dote dès ce jour d'une Charte Durabilité. Elaborée par sa commission développement durable émanant du Conseil économique, celle-ci engage la CCIG dans une stratégie de durabilité basée sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Par cette charte, la CCIG entend définir son ambition et sa ligne de conduite et déterminer à la fois des engagements à long terme et des actions concrètes qui seront mises en œuvre. Les travaux du groupe de réflexion ont conduit la CCIG à adapter la vision stratégique et les missions qui sont les siennes dans le sens d'une place économique genevoise durable et tournée vers l'avenir. Des leviers d'action prioritaires ont été définis, plus particulièrement en lien avec certains des ODD. C'est donc un véritable plan d'action qui est défini ici pour une Chambre de commerce durable.

Comme une Chambre vit par et pour ses Membres, la CCIG met sur pied un nouveau service, Diagnostic Durabilité. L'offre, conçue avec SOFIES et B Lab Suisse (Swiss Triple Impact), a pour but d'offrir à ses Membres un parcours d'initiation, de formation et d'actions pour une prospérité économique et durable.

Autre prestation pertinente en ces temps difficiles : la démarche de Bilan Santé PME. Le dirigeant d'entreprise est sondé au sujet des 5 points névralgiques du bien-être de son entreprise que sont l'organisation, la stratégie, les finances, le capital humain et le positionnement dans son environnement, puis bénéficie de recommandations pour booster l'immunité de son entreprise. Enfin, en plus de la Place de marché, la Chambre est en train de mettre œuvre le portail MyCCI. Commun à toutes les Chambre de commerce romandes, celui-ci permet aux entreprises membres d'interagir avec leur Chambre de commerce plus commodément.

Arrivé au terme de son rapport d'activités, Vincent Subilia se réjouit de pouvoir retrouver les Membres lors d'événements en présentiel. Parmi eux, les Grands Prix de l'économie. Le jury des prix a désormais une nouvelle présidente. Un nouveau Prix sera également décerné, celui de l'égalité. L'appel aux candidatures est ouvert jusqu'au 26 avril.

Il conclut en assurant les Membres que la Chambre déploiera en 2021 la même énergie que celle qui était la sienne en 2020 pour les défendre et promouvoir leurs intérêts et les remercie de leur confiance.

4) Comptes de l'exercice 2020, rapport du trésorier, approbation des comptes 2020 et un budget 2021

Rapport du trésorier, Olivier DUNANT

Les Membres ont eu la possibilité de lire les comptes et le rapport d'audit de la Société fiduciaire d'expertise et de révision SA, qui sont disponibles sur le site internet de la Chambre.

Le compte d'exploitation 2020 de la CCIG présente des recettes d'environ Fr. 5 millions. Plus de la moitié des recettes est constitué des émoluments perçus pour les carnets ATA, certificats d'origine et légalisations. Les cotisations des Membres sont la deuxième source de recettes à 27%.

Le total des dépenses d'exploitation en 2019 s'élève à Fr. 5,6 millions, soit une baisse conséquente par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation de cette année COVID se solde par une perte de Fr. 500'000 environ.

Durant une année difficile, la Chambre a continué ses actions de promotion. Les Membres de la Chambre ont justement besoin de soutien lorsque les temps sont durs.

Après dissolution de provisions et résultats sur titres, la perte est ramenée à 170'000.

Le bilan de la Chambre demeure solide. Les liquidités sont suffisantes pour faire face à la crise actuelle. La CCIG reste propriétaire de la Maison de l'économie, inscrite dans les comptes à la valeur historique (ce qui représente une réserve importante).

La situation financière de la Chambre est donc saine malgré des circonstances difficiles.

Le trésorier félicite Vincent Subilia et toute son équipe pour l'excellent travail fourni en 2020.

Les statuts prévoient que l'assemblée générale adopte le budget. Le budget des recettes pour 2021 est de Fr. 5,2 millions, au même niveau que 2020. Il prévoit des dépenses à Fr. 5,7 millions (par rapport à Fr. 5,6 millions de dépenses d'exploitation réalisées en 2020).

La Chambre s'attend à une perte en 2021 en raison de la baisse des exportations.

Laurence DE LA SERNA remercie le trésorier.

Il n'est pas procédé à la lecture du rapport de la Société fiduciaire d'expertise et de révision SA, puisque les participants ont eu l'occasion de le lire sur le site internet de la Chambre, comme annoncé dans la convocation.

La présidente passe au vote. L'Assemblée approuve ces objets à l'unanimité moins une abstention.

5) Décharge au Comité

Laurence DE LA SERNA passe au vote de décharge du Comité, en rappelant aux membres du Comité qu'ils sont tenus de s'abstenir de voter. A une très vaste majorité, l'Assemblée donne décharge au Comité pour l'exercice 2020.

Au nom de ses collègues du Comité, la présidente remercie les Membres de leur confiance. Elle en profite également pour remercier la Direction et les collaborateurs de la Chambre pour l'engagement dont ils font preuve tout au long de l'année.

6) Désignation du contrôleur aux comptes

La Société fiduciaire d'expertise et de révision SA a assumé le mandat de contrôleur aux comptes de la CCIG pour la neuvième année consécutive à notre entière satisfaction. Elle a su maintenir les très bonnes relations qu'elle avait établies avec le Comité et les collaborateurs de la Chambre. Par conséquent, le Comité propose de renouveler son mandat pour une année. L'Assemblée accepte à une vaste majorité le renouvellement du mandat pour un an. La présidente remercie la Société fiduciaire d'expertise et de révision SA de son excellent travail et se réjouit de collaborer à nouveau avec elle.

7) Election des organes

7.1) Election du président

Laurence DE LA SERNA passe tout d'abord à l'élection du président et indique que le Comité propose Gilles RUFENACHT. Elle rappelle que le Comité a prévu d'opérer une présidence tournante et que le vice-président 2020 devient donc le président pour l'année 2021.

Mise aux voix, la candidature de Gilles RUFENACHT à la présidence est acceptée à une très vaste majorité.

Laurence DE LA SERNA félicite Gilles RUFENACHT et lui passe la parole.

Gilles RUFENACHT

Gilles RUFENACHT remercie de la confiance témoignée à Laurence de la Serna et à lui-même. Il salue par ailleurs le courage et l'audace dont elle a fait preuve, ainsi que le courage, la loyauté et la pugnacité de Vincent Subilia. Il remercie enfin l'ensemble des collaborateurs de la CCIG qui ont donné de leur temps - et bien plus que cela - en cette année exceptionnelle. Il souhaite pérenniser la gouvernance et l'état d'esprit qui règnent à la CCIG.

7.2) Election de la vice-présidente

Conformément aux statuts, le président passe à l'élection de la vice-présidente. Il propose Laurence DE LA SERNA.

L'Assemblée élit Laurence DE LA SERNA à une très vaste majorité.

7.3) Election au Comité

Pour mémoire, les mandats sont d'une durée de trois ans ; donc ne seront pas soumis au vote les membres du Comité élus en 2019.

Une personne quitte le Comité, il s'agit de Jean-François DE SAUSSURE. Il a été élu au Conseil de la CCIG en 2016 et a rejoint le Comité en 2019. La raison de son départ est en lien avec sa démission de Caran d'Ache, celle-ci étant motivée par des raisons d'ordre personnel.

Il est proposé de le remplacer au sein du Comité par Anne-Claire BISCH. Historienne de l'art et juriste, Anne-Claire Bisch a travaillé une vingtaine d'années dans l'assurance de l'art et des risques spéciaux en Suisse, en Allemagne, en France et à Monaco, pour le compte de compagnies d'assurance, de courtage et des Lloyds avant de fonder sa propre société de courtage et d'expertise dans l'assurance de l'art à Genève. En 2020 elle a été nommée directrice générale des Ports Fracs et Entrepôts de Genève SA.

L'Assemblée élit Anne-Claire BISCH.

7.4) Election au Conseil économique

Ce Conseil est représentatif de l'économie genevoise et doit être composé de personnes ayant les compétences pour traiter des sujets inhérents aux activités de la CCIG.

Le Conseil économique agit comme groupe de réflexion pour l'avenir de l'économie genevoise, respectivement suisse. Son but est d'élaborer la vision économique et les enjeux que la CCIG

souhaite défendre. Les mandats sont également de trois ans, donc ne seront pas soumis aux votes, les membres du Conseil économique élus lors de l'AG 2019.

Le Conseil est actuellement composé de 25 personnes

Une personne le quitte, il s'agit de Stéphane FALLOT, élu au Conseil de la CCIG en 2013 et réélu au nouveau Conseil économique en 2019. Il quitte Firmenich, où il occupait la fonction de Vice President, Investment & Business Development.

Il est proposé de le remplacer au sein du Conseil économique par François ROHRBACH, Directeur général pour la Suisse et Senior Vice President des Ressources Humaines au sein de Firmenich. François Rohrbach a démarré sa carrière en tant que directeur de ventes dans une entreprise de marketing direct. Il rejoint Firmenich en 1997. En 2016, il est nommé directeur général pour la Suisse et en 2020, il prend la responsabilité RH au niveau mondial de la nouvelle Division des Ingrédients en sus de la responsabilité globale RH de la Division Recherche et Développement. En parallèle à ses fonctions chez Firmenich, M. Rohrbach occupe la présidence du Groupement des Entreprises Multinationales (GEM) depuis 2017. Il est également membre du comité de l'Union des Associations Patronales Genevoises (UAPG) et de Genève Sciences de la Vie (GSV). M. Rohrbach siège depuis 2020 au conseil d'administration du Global Apprenticeship Network (GAN), réseau mondial pour l'apprentissage, et conduit le hub contrat social 4.0 de la Fondation Nomads.

L'Assemblée élit François ROHRBACH.

8) Propositions individuelles et divers

Aucune proposition individuelle ou question n'ayant été reçue, le président déclare close la partie statutaire de cette 156e Assemblée générale.

Conformément à l'usage, un membre du gouvernement cantonal a bien voulu répondre à l'invitation de la CCIG et apporter un message de la part du Conseil d'Etat en la personne de Anne EMERY-TORRACINTA. Ce message se fait sous la forme d'une vidéo.

Message d'Anne EMERY-TORRACINTA, présidente du Conseil d'Etat

Vincent SUBILIA remercie la présidente du Conseil d'Etat de son message chaleureux. Il rappelle que le mardi 21 septembre prochain auront lieu les désormais Grands Prix de l'économie au BFM. Il termine en remerciant le président, le Comité le Conseil économique et les Membres et en formulant des souhaits pour leur santé.